

PLANNING D'ACTIVITES PREVISIONNEL 2021

Yann MAGNANI

Elu, lors de notre Conseil d'administration du 01 décembre 2020, pour assurer la fonction de Président jusqu'à la fin du mandat en cours (en principe fin 2021), agréé par le Préfet à dater du 01 janvier de cette année, je voudrais tout d'abord remercier Pierre, avec insistance et en notre nom à tous, pour ces huit années de Présidence. Il a consacré son temps, son énergie, ses compétences au service de notre association et chacun sait que nous lui devons beaucoup, pas seulement un « manque à pêcher » temporaire des ombles « BOUTILLON ».....

Je voudrais m'associer également à ses remerciements à l'égard de notre trésorier « historique », Bernard MAGNIN, lui aussi a beaucoup fait, nos finances sont très saines. Je ne doute pas que son successeur Gilbert ZAMBIANCHI, saura faire de même.

A l'occasion de ce petit « changement », nous avons souhaité, avec le Conseil d'administration, faire le point sur ce « passé » méritant pour éclairer notre avenir et servir au mieux notre association (vous).

En terme d'objectifs tout d'abord ; nous en avons distingué sept :

1. Veiller au maintien du lac en bon état de conservation.
2. Maintenir les populations piscicoles au plus haut niveau possible en ayant recours le moins possible à des pratiques artificielles.
3. Promouvoir des pratiques de pêche respectueuses du lac et des poissons.
4. Faciliter l'accès à la pratique de la pêche et l'arrivée de nouveaux pêcheurs.
5. Concourir à l'information, à la formation, à la cohésion et à la participation associative des pêcheurs.
6. Entretenir des bonnes relations avec nos partenaires institutionnels et associatifs, participer à la vie locale.
7. Assurer le bon fonctionnement de l'association.

La définition et/ou la mise en œuvre des actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs sont aujourd'hui compliquées par les circonstances sanitaires : le conseil d'administration ne peut se tenir qu'en visioconférence, les courriels remplacent les discussions autour d'un verre de blanc....etc ; ce qui ne facilite pas les échanges cordiaux et constructifs !

En complément de la réunion plénière mensuelle « à distance » du CA, nous nous sommes donc organisés pour travailler davantage en « petit groupe ».

Le bureau, composé de Patrick BOUCHARD (Vice-Président), Jean-Luc GASSMANN (Secrétaire), Gilbert ZAMBIANCHI (Trésorier), Roland DECARRE, Romain LOSTE et moi-même, fait face aux « affaires courantes et aux urgences ».

Et en matière d'urgence, nous avons été servis dès fin 2020 et en ce début d'année ! Nous avons constaté que les travaux de « la boucle d'eau énergétique » des Marquisats, destinée à chauffer et à rafraîchir, notamment, les immeubles construits à l'emplacement de l'ancien hôpital, ne se déroulaient pas à l'endroit prévu initialement (soumis à l'enquête publique). Leur déplacement, plus de cent mètres en aval, ainsi que leurs modalités de réalisation (barge tractée par le godet d'une pelle mécanique, large tranchée...) ont entraîné la destruction d'une bonne partie des herbiers présents. En étroite collaboration avec notre Fédération départementale, nous avons fait dresser un constat d'huissier et alerté les services de l'Etat qui ont bloqué les travaux et conditionnent aujourd'hui leur reprise à la mise en œuvre de mesures de réduction d'impact et de compensation. Le mal est fait, mais c'est mieux que rien...Espérons surtout que cette triste « expérience » servira de mauvais exemple à ne pas reproduire au lac d'Annecy.

Nous avons par ailleurs constitué cing commissions, chargées chacune de poursuivre une partie des actions identifiées à ce jour pour atteindre nos objectifs (auxquels renvoient les chiffres entre parenthèses) ; quelques exemples de déclinaisons prévues en 2021 sont indiquées en encadrés :

Commission « protection du lac et gestion piscicole » (responsable provisoire : Yann MAGNANI amy.magnani@orange.fr / membres : André CHAMPRENAUT, Jacky COMBAZ, Paul DARSY, Ingrid FOURNIER-BIDOZ, Jean-Luc GASSMANN et Bernard GENEVOIS)

- Inciter à la réduction des rejets polluants (1)

Contribuer à la mise à jour de l'inventaire des ports.

- Veiller à la préservation des formations de plantes aquatiques (1)

Concourir à la réalisation d'une cartographie des herbiers sur l'ensemble du lac

- Contribuer à la lutte contre les espèces invasives (1)

Agir pour le respect de l'arrêté préfectoral imposant la désinfection des ballasts des bateaux avant leur mise à l'eau.

- Favoriser la reproduction naturelle de l'omble chevalier (2)
- Renforcer la population d'omble (2)

Installer un système de refroidissement de l'eau à la pisciculture pour pallier au réchauffement de l'eau du lac, source d'importantes pertes sur les œufs.

Evaluer l'apport des alevinages dans la pêche. Pour ce faire, il faut collecter au moins 300 têtes d'ombles chaque année à partir de cette saison et pendant au moins cinq ans. NOUS COMPTONS SUR LA PARTICIPATION DU PLUS GRAND NOMBRE : CONTACTEZ CARINE POUR SAVOIR COMMENT FAIRE annecylacpeche@orange.fr ou 04 50 51 20 72

- Favoriser la reproduction naturelle des corégones (2)

Mettre en place un suivi de la période de reproduction.

Cartographier les linéaires de berges utilisés pour la reproduction.

- Contribuer au suivi piscicole (2)

Poursuivre l'animation du réseau de « carnets volontaires » et favoriser le développement et l'amélioration de l'outil de suivi en ligne « fishola ».

- Identifier les facteurs limitant la population de truite et les possibilités d'actions (2)

Réaliser une synthèse bibliographique et définir un protocole d'étude.

- Participer à la surveillance de la pêche (2/3)

Organiser notre nouvelle équipe « garderie » (Jordan BALOUZTA, Carine GRISOLET, Alain LAINE et Gilles POMMIER).

Commission « formation et pratique de la pêche » (responsable : Patrick BOUCHARD patrick.bouchardO@orange.fr / membres : Paul DARSY, Patrick DEKETELAERE, Jean-Philippe DUFRESNE, Jean-Paul DURAND, Alain LAINE, Christophe LAUGIER et Guy LAMOUILLE)

- Former les pêcheurs débutants aux techniques de pêche / école de pêche (3/4)

Assurer neuf stages « jeunes » et deux stages « adultes ».

- Initier les pêcheurs au montage de lignes (4/5)

Proposer quatre sessions d'initiation au montage de nymphes/plombiers

- Parrainer les nouveaux pêcheurs (4/5)
- Encourager le « cobaturage » et la transition énergétique (1/3/4)
- Faciliter la pêche du bord (4)

Poursuivre l'action juridique pour faire respecter la servitude de marchepied sur la presqu'île d'Angon.

Veiller à l'aménagement d'un emplacement « handi-pêche » aux Marquisats.

- Veiller au respect des pêcheurs (6)

Commission « animations » (responsable : Romain LOSTE rloste74@gmail.com / membres : Pierre BOUTILLON et Quentin TISSOT)

- Organiser des animations en faveur de la protection du lac et des pêcheurs du lac d'Annecy (1/3/5)
- Organiser des manifestations « pêche » ouvertes à tous (1/3/4/5/6)
- Organiser des rencontres « inter-lacs » (6)
- Participer aux animations locales (6)

A ce stade, compte-tenu du contexte sanitaire, aucune animation de groupe ne peut être envisagée en 2021.

Commission « information-communication » (responsable Roland DECARRE roland.decarre@hotmail.fr / membres : Pierre BOUTILLON, Ingrid FOURNIER-BIDOZ, Jean-Luc GASSMANN, Romain LOSTE et Quentin TISSOT)

- Editer le bulletin annuel (1/5)

Retravailler le sommaire du bulletin.

- Améliorer et tenir à jour le site Internet (1/5)

Mettre à jour les contenus thématiques du site.

- Communiquer sur les réseaux sociaux (1/5)
- Faire paraître des articles de presse et participer à des reportages télévisés (1/5)
- Diffuser des supports de message (1/5)

Commission « fonctionnement associatif » (responsable Yann MAGNANI / membres : Patrick BOUCHARD, Pierre BOUTILLON, Cédric DECARRE, Jean-Philippe DUFRESNE, Jean-Luc GASSMANN, Bernard GENEVOIS, Guy LAMOUILLE et Romain LOSTE)

- Gérer le personnel salarié (7)

Parfaire la formation de Carine pour identifier l'âge (lecture d'écailles) et l'origine des poissons (marques sur les sujets issus des alevinages).

- Représenter l'association (tous)

Participer à la commission consultative halieutique auprès du Préfet.

Participer à la commission « Lac et prospective » SILA/Etat.

Participer au Conseil d'administration de notre Fédération départementale.

- Organiser les réunions internes (7)

Développer les outils de visioconférence

- Archiver les documents (7)
- Assurer l'association (7)
- Tenir les comptes (7)

Revoir l'exercice budgétaire pour se caler sur l'année civile et les modalités de comptabilité dans un souci de simplification et de meilleures possibilités « analytiques ».

- Délivrer les cartes de pêche (7)
- Adapter le règlement intérieur (7)
- Entretien et améliorer le patrimoine immobilier (7)

Réaliser un diagnostic du bâtiment de la Puya et un état des travaux d'entretien à prévoir.

- Entretien et améliorer le patrimoine mobilier (7)
- Connaître les pêcheurs (7)

Renforcer les possibilités de contact par courriel (fichier pêcheurs).

Comme chacun peut le constater au travers de cet exercice de clarification, faire d'ALP une association qui réponde aux intérêts et aux attentes de tous suppose du travail, beaucoup de travail....

Nous pouvons compter sur le dévouement et les compétences de notre chargée de mission salariée Carine, chacun l'apprécie, mais les appuis bénévoles sont indispensables.

Si parmi vous certains souhaitent apporter leurs compétences et un peu de temps pour concourir à la réalisation de certaines actions qui les intéressent particulièrement, la porte des commissions vous est ouverte ; point n'est besoin d'être élu. Faites-vous connaître auprès de leurs responsables.

Je terminerai par une action, hors commissions mais obligatoire pour tous : **PRENDRE DU PLAISIR A LA PECHE**. Il n'y a aucun quota !!!

PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS.